

Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°73

NOV.
2019

GRAND ANGLE :
LE NOUVEAU MES PARCELLES

SOMMAIRE



04

PAGE

04

L'ÉVÈNEMENT

Fromagora

PAGE

06

**ACTUALITÉS
FILIÈRES**

Partenariat
Agende de l'eau
Millesime

PAGE

08

**ACTUALITÉS
TERRITOIRE**

Agribio
Charte de bon voisinage :
c'est signé !
Tournée des vendanges
du Préfet



10

PAGE

10

GRAND ANGLE

Le nouveau
Mes Parcelles

PAGE

13

EN UN MOT

Gestion de l'exploitation
Innov'action
Environnement
Agrictourisme

PAGE

16

**OFFRE DE
SERVICES**

Proagri



16

PAGE

18

**PORTRAIT D'UN
CONSEILLER**

Séverine Hénin

PAGE

19

AGENDA



Jérôme Despey
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T.: 04 67 20 88 00
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta Maison des agriculteurs
CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey Rédacteur
en chef : Cécile Arrighy Avec les remerciements
à nos services pour leur travail et leur aimable
participation.

Design : 2019 © Agence Com Une Exception
Photo de couverture: Sylvie Teyssier © Charly Fabre

Crédits photos: © Chambres d'agriculture, Marc
Ginot, Yapasphoto, APCA, Ingrid Dupuy, I. Stock,
ADT Hérault tourisme, Alex Chavey, Claude Cerdon.

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la
voie publique.

ÉDITO

L'ENGAGEMENT DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

La campagne 2019 a de nouveau été agrémentée par des aléas climatiques gel, grêle et coup de chaleur exceptionnel le 28 juin dernier suivi d'une sécheresse avec pour conséquence une baisse du potentiel de production de la ferme Hérault. La cellule de crise réunie par la Chambre d'agriculture cet automne a confirmé l'urgence de prendre en compte dans nos pratiques ces conséquences directes du changement climatique avec un recensement des exploitations impactées, l'étude des mesures d'accompagnement en termes de trésorerie notamment en direction des pluri-sinistrés.

À cette difficulté, s'ajoutent l'agressivité et la défiance envers nos agriculteurs dans les territoires. Notre agriculture mérite plus de considération.

À une période où les agriculteurs de l'Hérault ont amorcé le virage des pratiques environnementales plus vertueuses en réponse aux obligations réglementaires de plus en plus strictes et aux attentes sociétales, il est indispensable de recréer du lien entre les agriculteurs, les consommateurs et les citoyens dans les territoires. C'est en ce sens que la charte de bon voisinage* a été signée le 20 septembre dernier entre la Chambre d'agriculture, les organisations professionnelles agricoles, le Conseil départemental, l'association des Maires et l'association de consommateurs Familles Rurales pour mieux vivre ensemble.

Le rendez-vous du prochain SITEVI sera l'occasion pour les filières viticoles et arboricoles de communiquer sur ses savoir-faire et métiers, de diffuser les innovations permanentes notamment en matière de pratiques respectueuses de l'environnement, les certifications environnementales ainsi que la démonstration de la nouvelle version MesParcelles présentée dans ce numéro. Venez nombreux sur le stand des Chambres d'agriculture.

Bonne lecture

*charte disponible sur le site de la Chambre d'agriculture



Chèvres du Rove©yapasphoto

Fromagora

LE CONCOURS NATIONAL DE FROMAGES DE CHÈVRE FERMISERS, DANS L'HÉRAULT

Depuis sa première édition, en 1977, Fromagora n'a cessé de gagner en réputation. Durant plus de 30 ans, ce concours est passé d'une dimension régionale, à une dimension interrégionale en 1979, puis nationale depuis 1988.

UN BEAU PALMARÈS HÉRAULTAIS

Le concours s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2019 à Baillargues où cent quatre dégustateurs ont jugé 268 échantillons de fromages de chèvre fermiers. Des fromages en provenance de toute la France, répartis dans 22 catégories dont 2 catégories ouvertes pour la première fois aux fromages de chèvre fermiers européens, à un Jury enfants Top Chèvre et un coup de cœur du public. Au total, ce sont 104 produits qui ont été médaillés :

37 médailles d'or, 45 médailles d'argent et 22 médailles de bronze.

Julie Barral, ingénieur fromagère à la Chambre d'agriculture, a accompagné l'organisation de cet événement et en collaboration avec François Demessaz, (ADVAH élevage), la visite de la ferme «La Chèvre Baillarguoise» en conversion en agriculture biologique. Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture, présent lors de la remise des prix a félicité notamment les sept médaillés dans l'Hérault et les dix produits récompensés.



8 MÉDAILLÉS HÉRAULTAIS POUR 11 MÉDAILLES

► Médaille d'or pour

- La Chèvre Baillarguoise, à Baillargues : "faisselle"
- GAEC Chèvrerie des Demoiselles, à Montoulieu : "AOP Pélardon"
- Ferme de l' Hort, à Argelliers : "fromage frais démoulé salé"
- Chèvrerie de la Buèges, à St. André de Buèges : "AOP Pélardon" coup de cœur du public
- Ferme des Quatre Pilas, à Murviel Les Montpellier : "fromage frais démoulé"

► Médaille d'argent pour

- Chèvrerie de la Buèges, à St. André de Buèges : "fromage de moins de 1L affiné 4 à 15 jours"

- Sylvie Bisognin, à Pézènes les Mines : "faisselle"

- GAEC La Ferme du Mas Rolland, à Montesquieu : "fromage affiné cendré"

- Rens Van Doorne et Bernard Chabrier, à Pégairolles de l'Escalette : "AOP Pélardon"

► Médaille de bronze pour

- Ferme de l'Hort, à Argelliers : "fromage affiné aromatisé"

- GAEC Chèvrerie des Demoiselles, à Montoulieu : "AOP Pélardon"



Jérôme Despey, pdt. de la Chambre d'agriculture, Jacky Salingardes, pdt. de la FNEC, Laurence Gueit, éleveuse et Pdte. du concours, Julie Barral ingénieur fromagère



Préserver la ressource en eau

DES SOLUTIONS CONJOINTES

Trouver ensemble des solutions pour préserver la ressource en eau, s'adapter au changement climatique, consentir un effort conséquent en matière de moindre emploi d'herbicides, sont une priorité pour l'agriculture héraultaise. Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture, a signé le 2 septembre dernier une convention de partenariat avec Dominique Colin, Directeur de la délégation de Montpellier de l'Agence de l'eau. Les deux structures s'engagent ainsi, sur les trois années à venir sur deux enjeux principaux, et 7 actions pour l'année 2019.

LES ENJEUX DU PARTENARIAT 2019/2021

- ▶ Réduire l'emploi des herbicides : le département de l'Hérault compte vingt et un captages prioritaires dont quatre ne font pas encore l'objet de programmes d'actions. L'enjeu principal est la réduction de l'utilisation des herbicides afin d'améliorer la qualité de l'eau.
- ▶ L'adaptation au changement climatique est une priorité pour l'agriculture héraultaise, affirmée par les élus de la nouvelle mandature de la Chambre d'agriculture. Jérôme Despey exprime : « si nous avons sous-estimé les effets du changement climatique dans un premier temps, il nous faut accélérer le processus en consolidant les actions qui vont dans ce sens et en déployant des pratiques d'adaptation. » Dominique Colin confirme ces propos en s'exprimant sur l'effet chalumeau de la canicule « l'Agence de l'eau est là pour aider à trouver des solutions et soutenir des innovations ».

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR 2019

7 actions sont mises en œuvre dès 2019 dont 2 actions nouvelles.

- ▶ Deux actions en faveur de la qualité de l'eau
- ▶ La coordination de neuf animateurs de captages sur l'ensemble du département, avec l'intervention de conseillers techniques localement ; et l'animation de groupes d'agriculteurs sur deux captages prioritaires
- ▶ Deux actions en faveur de la gestion quantitative de la ressource en eau
- ▶ Susciter et accompagner les économies d'eau en travaillant à la parcelle, et à l'échelle collective par la modernisation des réseaux collectifs des ASA.
- ▶ Poursuite de l'animation de la mission d'expertise et de suivi des épandages de boue (1500 tonnes)

Deux actions nouvelles

- ▶ Accompagnement de quatre caves coopératives vers la certification environnementale situées sur des territoires prioritaires pour l'Agence de l'eau.
- ▶ Connaissance et déploiement des actions et pratiques agricoles d'adaptation au changement climatique

Ce partenariat entérine ainsi des objectifs ambitieux, en phase avec les préoccupations actuelles des politiques agricoles et des politiques environnementales pour concilier agriculture performante et préservation de la ressource en eau.



signature de la convention de partenariat

CONTACT

Céline Brossard au 06 03 95 13 39
brossard@herault.chambagri.fr



Millésime 2019 :

CANICULE ET SÉCHERESSE AU MENU



Syrah

Record National de température avec 46°C le 28 juin dans l'Est-Montpelliérais et sécheresse exceptionnelle avec une pluviométrie très déficitaire de janvier à fin août !

Les mois d'octobre et novembre 2018 ont probablement sauvé le millésime 2019 : le cumul des pluies important de ces deux mois, 400 mm en moyenne, et très efficace a reconstitué les réserves en eau des sols.

À la faveur des températures douces en automne et en hiver, la vigne a débourré début avril avec une avance de quelques jours par rapport à 2018.

Mais au printemps les températures chutent (gel sur le département) et les pluies se font rares, la croissance ralentit immédiatement.

La sortie des grappes est très correcte et la pleine floraison est observée début juin avec un retard de l'ordre d'une semaine sur 2018.

L'épisode caniculaire exceptionnel, la persistance des températures chaudes à très chaudes tout l'été, la très faible pluviométrie durant cette période marquent un retard d'une dizaine de jours à la véraison.

Fin août le stade fin véraison est atteint et les conditions de chaleur et de sécheresse (103 mm relevés à Pézenas sur 8 mois!) accélèrent la concentration du raisin. La maturité phénolique se développe à un rythme modéré pour s'accélérer à partir de mi-septembre et se bonifier au gré des températures nocturnes plus fraîches.

La récolte est de qualité, très saine, mais fin septembre, les vignerons pronostiquaient une perte de récolte. Au 7 octobre 2019, l'estimation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie (DRAAF) annonçait 4,3 millions d'HL.

ACTUALITÉS / TERRITOIRES

AGRIBIO en Pays de l'Or :

INCITATION AU PASSAGE "EN AB"

La communauté d'agglomération renforce la démarche d'accompagnement initiée en 2016 dans le cadre de sa politique de préservation de la qualité de l'eau.

DES MESURES INCITATIVES

Exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les terres exploitées en agriculture biologique, achat pour la restauration collective des produits agricoles en cours de conversion au prix du bio, mise à disposition gratuite de broyat végétal utilisable pour le compostage.

UN ACCOMPAGNEMENT MOTIVANT

Ces mesures sont renforcées par un accompagnement individuel des exploitations : des diagnostics techniques gratuits pour explorer le projet de conversion et pour approfondir les aspects techniques ou économiques. Ces diagnostics sont réalisés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault et le Civam bio 34, partenaires de la collectivité.

CONTACT

Hélène Suzor au 06 27 72 26 17
suzor@herault.chambagri.fr



Photo : APCA

Charte de bon voisinage : c'est signé !



©Claude Cerdon

La charte de bon voisinage de l'Hérault a été signée ce vendredi 20 septembre à la Chambre d'agriculture en présence du Préfet de l'Hérault. C'est la 9ème charte nationale, dont la démarche avait été engagée il y a plus d'un an, bien avant que le sujet ne fasse la une de l'actualité, l'objectif étant d'engager le dialogue pour trouver des solutions ensemble entre le monde agricole, les maires, les collectivités locales et les riverains.*

UNE CHARTE POUR FORMALISER LES ENGAGEMENTS

Des engagements pris par la profession agricole en matière de bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires pour de bonnes relations avec le voisinage, par les collectivités pour protéger l'espace agricole sans opposition à l'urbanisation si elle est réfléchie et protège les riverains, et par les citoyens et riverains pour mieux vivre ensemble.

RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

Beaucoup de citoyens ignorent la réglementation importante à laquelle les agriculteurs sont soumis. Rappeler cette réglementation dans la charte est un premier point car les agriculteurs expriment souvent qu'elle est plus contraignante ici qu'ailleurs.

« **C'est dans le dialogue que les choses avanceront** » déclare Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture. « Nous devons faire savoir que les agriculteurs

respectent la réglementation et qu'ils développent des pratiques qui répondent aux attentes sociétales et environnementales».

LES PRATIQUES VERTUEUSES

Les agriculteurs s'engagent également de plus en plus nombreux dans des démarches vertueuses notamment les méthodes alternatives : la confusion sexuelle qui vise à limiter les traitements insecticides sur 12 000 ha, le travail mécanique pour limiter les traitements herbicides sont les plus connus mais aussi la plantation de haies pour la biodiversité, de murets pour protéger les habitations, et l'utilisation de matériels techniques et innovants. La Chambre d'agriculture continue à former et accompagner les agriculteurs vers ces évolutions.

Cette charte est un commencement pour créer les conditions du dialogue et construire l'avenir des Territoires ensemble. Tous les signataires s'engagent à faire vivre cette charte ouverte à tous les acteurs qui souhaiteraient s'engager.

*Charte et signataires consultable sur le site de la Chambre d'agriculture



1^{ère} visite préfectorale des vendanges sur le territoire héraultais

HONNEUR AUX CAVES DU LITTORAL BITERROIS

C'est dans un contexte climatique critique pour la campagne viticole 2019, que le domaine de la Vistoule à Vendres et la Cave coopérative Alma Cersius (Cers-Portiragnes - Villeneuve-Lès-Béziers) ont accueilli le 24 septembre 2019, le préfet Jacques Witkowski, les présidents de la Chambre d'agriculture Jérôme Despey et du département, Kléber Mesquida, des élus locaux et toute la profession agricole.

Deux lieux choisis pour leur engagement vers la certification HVE, et leur politique d'investissement qui confirme leur dynamisme respectif.

LES POLITIQUES RÉAGISSENT

Depuis quatre ans que les exploitations sont touchées par les aléas climatiques, le président de la Chambre d'agriculture, Jérôme Despey, parle de travailler la résilience des exploitations (économique, sociale et environnementale) mais aussi de compenser les années difficiles par les années de meilleure récolte par la prévention avec le système assurantiel et l'épargne de précaution.

L'enjeu de l'irrigation est plus que jamais au centre des discussions et le président du Conseil Départemental, rappelle l'intérêt du plan Hérault irrigation afin de mieux maîtriser la gestion de l'eau. La cave coopérative Alma Cersius évoque ici le bénéfice de la nouvelle extension du réseau BRL.

Et les services de l'Etat de conclure que les chantiers à mener sont sur trois espaces temps : le court, moyen et long terme en conséquence du changement climatique. Dans l'immédiateté, il conviendra de définir des aides conjoncturelles aux aléas productifs et d'aboutir la réforme de l'assurance récolte.



Reçu par le Fr. Boussagol, Pt des Vignerons Indépendants de l'Hérault au Domaine de la Vistoule en présence du président du Conseil Départemental, Kléber Mesquida, du président de la Chambre d'agriculture Hérault, Jérôme Despey et du préfet Jacques Witkowski

“ Les chantiers à mener sont sur trois espaces temps : le court, moyen et long terme en conséquence du changement climatique. ”

M. Le Préfet





GRAND ANGLE

Toujours mieux, le nouveau MesParcelles est disponible

LA SOLUTION NUMÉRIQUE DÉDIÉE AU PILOTAGE DE VOTRE EXPLOITATION

MesParcelles, logiciel développé par les Chambres d'agriculture, est leader du marché national avec 35 000 utilisateurs et a fêté ses 10 ans en 2018.

En Occitanie, c'est près de 5 000 exploitations agricoles qui pilotent leurs cultures avec cette solution. MesParcelles est un outil complet qui permet de gérer vos productions tout au long de la campagne culturale, au bureau ou à la parcelle : les prévisionnels et interventions en fertilisation, la protection des cultures, jusqu'à l'analyse des marges et la déclaration PAC.

UNE PLATEFORME DE SERVICES TOUT EN UN, PENSÉE AVEC VOUS, POUR VOTRE EXPLOITATION

Dernières nouveautés :

toutes les données de votre exploitation à portée de main avec,

- ▶ Une navigation et une utilisation encore plus simple et plus fluide
- ▶ La version mobile : connectez-vous partout avec l'Appli MesParcelles
- ▶ Un portail centralisant tous les services et outils d'aide à la décision
- ▶ Une adaptation à vos démarches environnementales (HVE, Terra Vitis®, Global GAP)

CONFORT, SÉCURITÉ, SIMPLICITÉ... GAGNEZ DU TEMPS AU QUOTIDIEN

- ▶ **Gérez la traçabilité de vos productions**
 - Gestion parcellaire cartographique
 - Gestion de la fertilisation
- ▶ **Agronomique** (plan de fumure NPK)
- ▶ **Réglementaire** (conformité Directive Nitrates)
 - Gestion phytosanitaire*
- ▶ **Conseil annuel morte-saison et conseil au champ**
- ▶ **Réglementaire** (contrôles phytosanitaires)
- ▶ **OAD Prévention des maladies** (OPTIPROTECT)

► **Suivez vos indicateurs environnementaux**

- Suivi des mesures agro environnementales
- Indicateurs environnementaux (IFT, Infrastructures Agro-Environnementales)

► **Facilitez vos audits de certifications environnementales**

- Suivi des indicateurs et gestion de la certification
- HVE, Bio, GlobalG.A.P., TerraVitis

► **Pilotez votre performance économique**

- Suivi des performances technicoéconomiques (marge brute et semi directe, gestion des stocks)
- Suivi des cotations avec MesMarchés

► **Anticipez votre déclaration PAC**

- Aide à la déclaration PAC et export vers TéléPAC

*Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire sont agréées par le ministère de l'agriculture pour leur activité de conseil indépendant.



TÉMOIGNAGE D'UNE UTILISATRICE

Céline Michelin, EARL Mas de Bayle, vigneronne à Villeveyrac

Et vous, pourquoi avoir choisi MesP@rnelles?

« Au début, en 2010, je voulais avoir un outil moderne et des alertes sur mes saisies, mais voir mes données en ligne, ça ne me plaisait pas trop car on ne sait pas trop ce qu'elles vont devenir. Avec Mes P@rnelles, les données sont stockées à la Chambre d'agriculture».

Quels seraient les 3 points forts de MesP@rnelles?

D'abord la carto, pour réaliser des mesures de surfaces et pour rationaliser mes achats de produits, j'ai réduit mes intrants de 10 à 15% par rapport au cadastre! Les mesures de surfaces me permettent de préparer mes plantations et mon dossier restructuration. Je peux également réaliser mon dossier PAC, directement de mon compte, je mets 1/4h, avec mon conseiller Chambre puisque tout est déjà à jour. Ensuite, c'est la traçabilité. Je suis engagée en HVE et en MAEC sur l'exploitation, je saisis mes interventions très

facilement avec toutes les informations réglementaires sur les produits que j'emploie. Et lors des contrôles si l'on me demande par exemple de calculer mes IFT, MesParcelles le fait tout seul à partir de mes saisies. Enfin, l'accompagnement que ce soient l'assistance ou des formations. Les conseillers nous accompagnent pour l'utilisation, la technique ou la réglementation. Mon exploitation est en Zone vulnérable, avec Mes P@rnelles, je suis accompagnée une fois par an pour une remise à jour réglementaire ».

MesP@rnelles en 2 mots :

« Je dirai robuste et ludique ».

Son atout :

« Ce n'est pas juste un outil informatique, il y a une expertise agricole que ce soient l'outil ou avec l'assistance ».



Les services connectés,

VOUS ALLEZ AIMER CULTIVER... L'INNOVATION

PROVITI
mesparcelles
l'accélérateur de performance

“
**Le meilleur conseil
qu'on m'ait donné ?
Utiliser MesParcelles**”



Dépliant MesParcelles

FACILITEZ VOS DÉMARCHES DE CERTIFICATIONS COLLECTIVES

Pour les Caves coopératives et structures collectives, Mes P@rnelles Valorisations permet d'avoir une vision globale sur les saisies individuelles de vos adhérents :

- ▶ **Accès sécurisé** : la coopérative a accès à un portail internet avec un identifiant personnalisé.
- ▶ **Harmoniser** la traçabilité de vos adhérents
- ▶ **Des extractions simples et rapides** d'utilisation afin de répondre aux demandes des acheteurs.

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ MESPANCELLES

Un abonnement annuel adapté à vos besoins

- ▶ Une même interface de saisie pour toutes vos productions
- ▶ Des lettres d'information
Une offre complète accessible 24h/24
- ▶ Une navigation depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur
- ▶ Des mises à jour automatiques
Un accompagnement sur mesure
- ▶ Des formations individuelles ou collectives pour une appropriation optimale de toutes les fonctionnalités
- ▶ Une assistance téléphonique personnalisée

Une équipe de conseillers sur le terrain vous accompagne et vous suit au quotidien avec des services individuels pour saisir ou contrôler vos données réglementaires ou techniques.

VENEZ DÉCOUVRIR TOUTES NOS NOUVEAUTÉS LORS DU SALON SITEVI

Du 26 au 28 Novembre 2019 HALL A6 stand A 036.

CONTACT

Gaëlle Roman-Faure au 06 40 21 60 73
roman-faure@herault.chambagri.fr

CONNECTEZ TOUTES VOS DONNÉES D'EXPLOITATION

- ▶ Interconnexion console tracteur
- ▶ Imagerie satellite et drone
- ▶ Outil d'Aide à la Décision (OAD)





Transmettre à ses enfants sans démanteler son exploitation :

DES SOLUTIONS EXISTENT



©APCA/Amandine Legros

CONNAISSEZ-VOUS LE PACTE DUTREIL ?

Le pacte Dutreil a été institué afin de réduire les droits d'enregistrement sur les transmissions d'entreprises

familiales. Il permet une exonération à hauteur de 75% de la valeur des parts sociales. Pour pouvoir bénéficier de cet avantage, des contreparties ont été imposées aux signataires du pacte et celles-ci ont été allégées par la loi de finance 2019 avec l'abaissement des seuils minimum de détention, l'extension de l'engagement réputé acquis, une ouverture aux EARL unipersonnelles et l'allègement des obligations déclaratives notamment.

D'AUTRES MÉCANISMES EXISTENT AFIN D'OPTIMISER LA FISCALITÉ DE LA TRANSMISSION

Le recours à un expert en droit des sociétés et en droit fiscal pourra

vous éclairer sur les meilleures options qui s'offrent à vous. Le service juridique des agriculteurs vous renseigne sur les permanences juridiques en droit des sociétés et fiscalité près de chez vous.

VOUS VOULEZ TRAVAILLER SUR VOTRE PROJET ?

Vous retrouverez tous nos experts TRANSMISSION lors du prochain FORUM TRANSMISSION dont les dates seront communiquées dans un prochain numéro.

CONTACT

Point accueil transmission
au 04 67 20 88 76
Service juridique des agriculteurs
au 04 67 92 23 54

INNOV'ACTION

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ, UN DUO GAGNANT-GAGNANT

C'est à SudExpé, l'exploitation pilote en biodiversité fruits et légumes de Marsillargues, que s'est déroulé ce 27 septembre, le deuxième événement Innov'Action 2019 organisé par la Chambre d'agriculture. Au programme : la biodiversité et ses contributions agricoles. Car l'une ne va pas sans l'autre ! Pollinisateurs, auxiliaires de cultures, vie biologique des sols, la biodiversité rend des services indispensables à l'agriculture, qui en échange, aide à la maintenir et à l'améliorer, en préservant de nombreux habitats.

LA PÉDAGOGIE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif de cette matinée était simple : montrer que la biodiversité

est utile, et accessible à tous, quels que soient la filière et le mode de culture. Pour cela, un parcours pédagogique de huit panneaux a été installé sur le site où des visites sont régulièrement organisées.

PRENDRE EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT

L'idée étant de ne pas travailler sur l'outil de production en lui-même, mais de s'intéresser à la gestion des abords de parcelles (haies, bandes enherbées, fossés...). Périodes de fauches adaptées aux calendriers de reproduction des auxiliaires de culture, entretien des haies à minima ou encore installation de nichoirs à chauve-souris, voici quelques-uns des aménagements

présentés aux participants qui ont manifesté un vif intérêt pour ces pratiques, lors de cette journée.



CONTACT

Séverine Hévin au 06 18 36 83 15
hevin@herault.chambagri.fr



pulvérisateur © CA34



Pourquoi régler son pulvérisateur ?

Un pulvérisateur bien réglé, permet de sécuriser son application et ainsi d'assurer une récolte et un revenu. Pour le moment les produits disponibles sont performants et peuvent rattraper une pulvérisation perfectible. A l'avenir les produits de bio-contrôle vont de plus en plus être utilisés.

Avec eux, l'approximation sera synonyme d'échec de la protection. Les sources d'erreur sont nombreuses et doivent être sécurisées les unes après les autres.

Vérifier les réglages de son pulvérisateur au moins une fois par an est donc extrêmement important si on veut que le produit épandu soit pleinement efficace et rentable.

De plus une pulvérisation maîtrisée protège l'environnement en ciblant le végétal avec la bonne dose.

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

La Chambre d'agriculture propose différentes prestations de réglage afin de vous permettre d'aborder la saison en toute sérénité.

BROCHURE EN LIGNE :

www.herault.chambre-agriculture.fr

Accueil > Publications > Guide pratique de réglages et d'utilisation des pulvérisateurs viticoles

CONTACT

Christophe Auvergne au 06 12 51 78 44
auvergne@herault.chambagri.fr

Picore, une solution pour surveiller son pulvérisateur en permanence

QU'EST-CE QUE PICORE ?

PICORE est un outil connecté donnant à l'agriculteur les moyens d'optimiser ses traitements phytosanitaires.

QUE PERMET PICORE ?

- ▶ Le réglage du pulvérisateur et la surveillance des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur pendant le traitement.
- ▶ L'alerte en temps réel des écarts de consignes et dysfonctionnements du pulvérisateur
- ▶ La traçabilité des tâches et la rédaction automatique des cahiers parcellaires.

DE QUOI EST CONSTITUÉ PICORE ?

- ▶ Un boîtier d'acquisition de mesure sur le pulvérisateur permettant le transfert sans fil (WIFI) des données vers la cabine.
- ▶ Un capteur de pression.
- ▶ Un débitmètre électromagnétique par tronçon non sensible à la viscosité du produit
- ▶ Un GPS et un capteur de température et d'hygrométrie
- ▶ Un tableau de bord sur smartphone ou tablette.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE PICORE ?

Picore permet de donner une information précise et en temps réel au viticulteur, lui permettant de corriger les écarts au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Ainsi le GPS donne une vitesse exacte même en cas de patinage. Les débitmètres sont très précis et l'appareil calcule en temps réel le volume/ha en fonction des débits. Aussi grâce à la précision des débitmètres, on détecte un bouchage instantanément.

CONTACT

Christophe Auvergne au 06 12 51 78 44
auvergne@herault.chambagri.fr



Dégustation©ADT Hérault tourisme_E.Brendle

Aides au développement en Agritourisme :

CHOISIR LE PASS OU LE CONTRAT ?

Une offre agritouristique peut correspondre à une des prestations telles l'hébergement touristique, la restauration, les activités de loisir ou de formation Deux nouveaux dispositifs régionaux sont en place pour accompagner les activités d'agritourisme :

LE PASS AGRITOURISME qui a pour objectif de répondre de manière ciblée, calibrée et réactive à un besoin de court terme d'investissement

agritouristique matériel (aménagement de biens immeubles, équipement en outils agritouristiques...) ou immatériel (conseil et études, conception et dépôt de marque commerciale ...).

LE CONTRAT AGRITOURISME qui a pour objectif d'accompagner par des subventions ou des avances remboursables le développement et la montée en gamme de projets agritouristiques au sein d'une exploitation agricole, une entreprise agro-alimentaire ou porté par un acteur agricole. La création ou le développement d'une offre agritouristique est intégrée au projet stratégique de l'entreprise sur trois ans.

Le dispositif Contrat n'est pas mobilisable durant la réalisation d'un Pass Agritourisme.

Pour le Pass et le Contrat Agritourisme, un label comme par exemple Qualité Tourisme, Qualité Sud de France, Bienvenue à la ferme..., est exigé au versement du solde.

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans votre projet de développement dès que vous en avez l'idée ou pour le montage de votre dossier.

CONTACT
Marie Garnier au 06 18 36 81 79
Garnier@herault.chambagri.fr



Montant des aides	Type	Dépenses	Plancher dépenses	Taux	Plafond d'aide
Pass Agritourisme	Subvention	Immatérielles	3 500€ HT	50%	20 000€
		Matérielles	12 000€ HT	30%	
Contrat ageritoursme	Subvention	Immatérielles	100 000€ HT	40%	100 000€ de crédits région et FEADER
		Matérielles		30% + 10%* si écolabel + 10%* si JA ou nouvel installé (bonifications non cumulables)	
	Avance remboursable	Augmentation de BFR ¹ comptable et ou masse salariale		50% de l'assiette éligible	

* pour les exploitations agricoles.

BFR¹: Besoin en fonds de roulement

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



Vigne palissée © Claude Cerdon

Restructuration du vignoble

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - CE QU'IL FAUT RETENIR !

LA DÉCLARATION AUX DOUANES

Qu'il s'agisse d'un arrachage, d'une plantation ou d'un surgreffage **il est obligatoire du point de vue réglementaire** d'informer le service de la Viticulture des douanes de l'achèvement des travaux et ce dans un délai d'un mois à compter de leur réalisation.

Nouveauté : à compter du 1^{er} octobre 2019 les intentions de travaux sont supprimées.

De plus à partir du 1^{er} janvier 2020, le recours au téléservice PARCEL devient obligatoire pour réaliser les Déclarations d'Achèvement des Travaux (DAT).

LES DÉMARCHES AUPRÈS DE FRANCEAGRIMER

Indispensables pour percevoir les aides à la restructuration du vignoble (nous contacter pour connaître les conditions d'éligibilité). Ces démarches se réalisent à partir du e-service Vitirestructuration (via le portail Vitiplantation).

Deux étapes pour les aides à la plantation, au palissage et à l'irrigation

- Avant de faire les travaux : la demande d'aide (dépôt des dossiers de décembre à avril)
- Une fois les travaux terminés : la demande de paiement (dépôt des dossiers de mai à septembre).

► Contrôle préalable à l'arrachage

la demande s'effectue de janvier à décembre. L'indemnité perte de récolte est versée lors de la prime à la replantation.

Tout au long de la procédure, la Chambre d'agriculture vous accompagne pour le montage complet des dossiers comprenant,

- La gestion des autorisations de plantation via Vitiplantation,
- Les démarches auprès des douanes,
- Les demandes de prime et de contrôle préalable à l'arrachage via Vitirestructuration.

► Nos points forts

- Gérer au mieux les autorisations de plantation.
- Optimiser le montant des aides à la restructuration du vignoble.

► Nos atouts

- Démarches réalisées dans les délais impartis.
- Connaissances des dernières mises à jour concernant la restructuration

► Tarif (nous consulter)

- Forfait individuel
- En collectif à partir de cinq dossiers, sous forme de permanence.

CONTACT

Clotilde Perilhau au 06 18 36 83 58
perilhau@herault.chambagri.fr



Nouveau catalogue de formation 2019-2020

INTERROGER ET AMÉLIORER SES PRATIQUES PAR LA FORMATION

Les agriculteurs face à une agriculture en constante évolution doivent affronter les défis et les enjeux de l'agriculture de demain. Développer ses compétences, mettre tous les atouts de son côté pour rester compétitif aussi, reste indispensable pour des hommes et des femmes impliqués dans l'exercice de leur métier. La Chambre d'agriculture vous propose plus de 100 formations pour trouver des réponses concrètes à vos problématiques.

POURQUOI SE FORMER À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ?

► Pour la PROXIMITÉ

Nous formons les stagiaires dans nos différentes antennes et très régulièrement sur le terrain au plus près des besoins.

Nous formons tous les exploitants et salariés agricoles dans toutes les étapes de leur projet professionnel : depuis l'installation jusqu'à la transmission, en passant par l'appui administratif, commercial, informatique et technique ...

► Pour notre EXPERTISE

Multi compétente sur des sujets variés, nous offrons une très large palette de formations : développement de l'entreprise, accompagnement à la multi-performance (économique, sociale et environnementale), mise en œuvre des réglementations PAC et de la réglementation environnementale des exploitations ...

► Pour notre INDEPENDANCE

Forte de notre statut d'établissement public, nous délivrons des formations et des conseils techniques totalement indépendants et certifiés par l'AFNOR.

CONTACT
Jennifer Stadler
au 06 27 63 27 72
stadler@herault.chambagri.fr

UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR SE FORMER À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Vous accompagner, être à l'écoute de votre besoin en formation est une des priorités des conseillers de secteur de la Chambre d'agriculture. Au sein du service de la formation c'est Marie-Pierre Vital, l'assistante du service et Jennifer Stadler la conseillère en formation qui vous accueillent.

1 Je visite le site internet

www.herault.chambre-agriculture.fr

2 Je consulte le catalogue via le site internet

3 Je contacte le service formation

Tél : 04 67 20 88 53

4 Je m'inscris

- Je complète et je retourne, avec le chèque de caution, le bulletin d'inscription qui m'a été transmis.
- Je reçois une confirmation de réception.
- 10 jours avant la formation, je reçois une convocation.

A l'issue de la formation Il vous sera transmis une attestation de présence avec votre chèque de caution.





Portrait

SÉVERINE HÉNIN,
INGÉNIEURE BIODIVERSITÉ ET ANIMATRICE CAPTAGE

Séverine ingénieure agronome, diplômée de Supagro Montpellier en 2007 avec option gestion de l'eau et de l'environnement était toute destinée à un poste associé au « vivant ». En 2010 elle effectue ses premiers pas à la Chambre d'agriculture via l'appui des agriculteurs à la déclaration de leurs dossiers PAC pour la partie mesures agro-environnementales. Après cinq années comme coordinatrice et animatrice d'actions collectives à Vinseo, elle réintègre la Chambre d'agriculture en 2015.

UN POSTE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En 2016, elle rejoint l'équipe agroenvironnement alors qu'émergent de nouveaux enjeux environnementaux. Séverine intervient avec des partenaires (SAFER, Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire d'Espaces Naturels) auprès des aménageurs dans l'élaboration de leurs mesures compensatoires pour la biodiversité. Ceci se concrétise par l'identification d'agriculteurs aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Elle accompagne aussi des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) au travers d'actions techniques et concourt à créer des dynamiques collectives. Elle aide ces agriculteurs dans la mise en place d'un plan d'action et à trouver des partenaires techniques et financiers.

QUELS LEVIERS D'ACTION EN AGRICULTURE POUR LA BIODIVERSITÉ

Séverine développe un rôle très pédagogique auprès des agriculteurs : agir pour la biodiversité, c'est accessible, simple et utile ! Il faut en finir avec les idées reçues telles que « la biodiversité, c'est contraignant », ou encore « elle n'est réservée qu'aux bio ».

" AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ, C'EST ACCESSIBLE, SIMPLE ET UTILE ! "

Intégrer la biodiversité, cela commence par un recensement de ses infrastructures agro-écologiques (haies-bandes enherbées...) grâce à un diagnostic sur l'exploitation, ou un autodiagnostic « Biodiv&eau¹ ». Séverine préconise notamment de généraliser certaines pratiques simples comme l'arrêt total de désherbage des tournières ou la mise en place de nichoirs à chauve-souris.

Le rôle de la Chambre d'agriculture, et surtout des agriculteurs, consiste à mieux valoriser les démarches positives et à communiquer sur ces pratiques vertueuses.



Séverine Hénin © Alexandre Chavey

¹ Biodiv&eau est une démarche collective : l'agriculteur volontaire, au sein d'un groupe, suit une formation pour réaliser l'autodiagnostic de la biodiversité de son exploitation, reçoit la visite d'un expert conseil naturaliste et bénéficie d'aides à la plantation de haies ou l'implantation de mares (aidé à 60% par le Département).



Agenda

SAVE THE DATE



GAT – LA TOURNÉE DES GROUPES D'ACTION TERRITORIALE SE POURSUIT

Venez échanger en direct sur les actualités agricoles avec le président de la Chambre d'agriculture et vos élus. Pour en savoir plus et ne pas manquer pas ces rendez-vous privilégiés, suivez-nous sur Facebook et consultez le programme détaillé www.herault.chambre-agriculture.fr

► La Gardiole Bassin de Thau

Vendredi 15 novembre à 17h30 – Mireval

CONTACT : Elodie Reboul
au 06 15 65 36 00
reboul@herault.chambagri.fr

► Minervois

Lundi 2 décembre à 17h30 – Olonzac

CONTACT : Aline Mourgues
au 06 18 36 83 48
mourgues@herault.chambagri.fr

► Coeur d'Hérault

Lundi 9 décembre à 17h30 – Saint-Saturnin de Lucian

CONTACT : Clotilde Périllhou
au 06 18 36 83 58
perillhou@herault.chambagri.fr

► Fruits et légumes/Grandes cultures/ Horticulture

Lundi 13 janvier 2020 à 17h30 – Mudaison

CONTACT : Hélène Suzor au 06 27 72 26 17
suzor@herault.chambagri.fr



stand SITEVI

PARC DES EXPOSITIONS MONTPELLIER - FRANCE
26.28 NOVEMBRE 2019



SITEVI 2019 - DÉMONSTRATION DE LA NOUVELLE VERSION MES PARCELLES

Venez nombreux nous rencontrer, HALL A6 stand A 036 du 26 au 28 novembre prochains au parc des expositions de Montpellier pour l'édition 2019 du Sitevi.

- Retrouvez les ingénieurs de la Chambre d'agriculture et l'offre de service Proagri/ mes parcelles pour des présentations de l'outil conçu pour vous simplifier la vie.
- Venez voir et essayer la nouvelle version mes parcelles, avec une nouvelle carto qui va vous séduire.
- Présentation de la nouvelle version mes parcelles, la plateforme de services numériques des Chambres d'agriculture.
- à découvrir in live l'appli MesParcelles, IOS et Android pour être autonome sur le terrain. Les temps forts à ne pas manquer : Le 27 octobre de 11h à 12h, point accompagnent HVE / mes parcelles par la Chambre d'agriculture Le 28 octobre tirage au sort du jeu concours mes parcelles avec un Ipad à gagner.



CONTACT
Gaëlle Roman-Faure
au 06 40 21 60 73
roman-faure@herault.chambagri.fr

CONFÉRENCE SUDARBO® AU SITEVI 20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES



Mercredi 27 novembre à 11h-salle B

Le réseau SudArbo® souhaite valoriser ses 20 ans de préconisations délivrées au service de l'évolution des pratiques en arboriculture. La conférence s'appuiera sur des présentations techniques et une table-ronde avec témoignages d'arboriculteurs. Elle se conclura par un buffet apéritif. Nous vous attendons nombreux.

CONTACT

Cyril Sévely au 06 26 53 09 61
sevely@herault.chambagri.fr

CONFÉRENCE AU SITEVI SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE ET PISTES DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT EN VITICULTURE

Jeudi 28 Novembre 2019 de 13h à 14h30 en salle B

Conférence sous l'égide de la Chambre d'agriculture Occitanie et animée par Christel Chevalier

"La région Occitanie se caractérise par la diversité de ses productions, diversité liée aux multiples conditions pédo-climatiques du territoire. L'agriculture, première activité économique régionale avec l'agroalimentaire, sera tout particulièrement impactée et devra s'adapter à ce contexte climatique évolutif..."

CONTACT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE OCCITANIE
Isabelle Lormeau au 04 67 20 88 65
Isabelle.lormeau@lrmp.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Ensemble, cultivons notre territoire



**Suivez-
nous !**



L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex